



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

TGV Est

Question écrite n° 6082

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur le fait que le nombre de rames de TGV en service sur la ligne Paris-Metz s'avère tout à fait insuffisant. Deux TGV chaque jour ont d'ores et déjà été rajoutés, ce qui confirme que la SNCF reconnaît elle-même ce problème. Il n'en reste pas moins que la capacité totale est insuffisante, notamment en début et en fin de semaine. Elle souhaiterait donc qu'il lui indique s'il serait possible d'envisager la mise en service d'au moins un TGV supplémentaire dans chaque sens.

Texte de la réponse

La nouvelle ligne à grande vitesse Est-Europe connaît un grand succès commercial depuis sa mise en exploitation. Cette réussite a même été amplifiée à son début par les importantes offres commerciales. En effet, l'occupation moyenne des trains durant les premières semaines s'est située autour de 90 % et certaines rames sont parties sans laisser la possibilité d'y accéder. Les conditions de voyage sont ensuite revenues à une situation normale en raison de la fin de l'effet découverte de la grande vitesse sur l'Est de la France et de la mise en service, à partir du 27 août, de deux nouvelles liaisons quotidiennes Paris-Metz-Luxembourg. Ainsi, le taux d'occupation moyen des TGV se situe-t-il depuis la fin août aux alentours de 70 %, avec néanmoins des taux nettement plus élevés en fin ou en début de semaine. Afin de pallier les difficultés rencontrées par les usagers dans l'acquisition d'un billet entre Paris et Metz, un nouvel aller-retour quotidien est entré en service le 22 octobre, entraînant une extension de capacité de 5 040 places hebdomadaires. Cette nouvelle offre doit répondre aux attentes exprimées par les voyageurs.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6082

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 octobre 2007, page 5955

Réponse publiée le : 25 décembre 2007, page 8274